

Introduction

La microhistoire n'est pas une petite histoire, confinée à l'anecdotique, elle complexifie au contraire l'analyse des phénomènes majeurs, habituellement étudiés à échelle macro. Au plus près de l'individu, elle permet de saisir « la participation de chacun à l'histoire générale¹ », et c'est dans ce cadre que l'on propose de soulever une partie du voile qui masque les femmes de la petite et moyenne noblesse provinciale des Lumières, ces châtelaines lettrées souvent invisibles dans les sources dites classiques de l'historien. En effet, les écrits personnels de M^{me} de Marans nous plongent dans le for privé de ces châtelaines du milieu du XVIII^e siècle, et nous permettent d'avancer un fragment de réponse aux questions que se posait Virginia Woolf sur les femmes, sur leur éducation et leur environnement culturel, qu'elle résume ainsi : « Que faisaient-elles de huit heures du matin à huit heures du soir² ? »

Les études sur les femmes insistent sur leur peu d'accès à la culture dominante, ou mettent en avant les lacunes de leur éducation, comme la place inférieure qui leur est accordée dans la société, elles dressent un portrait en négatif de ce que la femme n'est ou n'a pas. À l'inverse de ce courant réducteur, on se propose de faire ici, non pas une « histoire sociale de la culture » au féminin, mais une « histoire culturelle du social³ », dont le support sera la production d'une femme : le cas de M^{me} de Marans montre que l'association femme et culture n'est pas inhabituelle dans les châteaux éloignés du cœur de la République des Lettres⁴. De plus, cette association ne passe pas forcément par le salon et la salonnière, comme il a longtemps

-
1. LEVI Giovanni, *Le pouvoir au village*, Paris, Gallimard, 1989 [trad. Monique Aymard], p. 12.
 2. WOOLF Virginia, *Une chambre à soi*, Paris, Denoël, 1992 [réédition de la trad. de Clara Malraux], p. 69.
 3. CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation », *Annales ESC*, n° 6, 1989, p. 1505-1520.
 4. *Le Dictionnaire des femmes des Lumières* (KRIEF Huguette et ANDRÉ Valérie (dir.), Paris, H. Champion, 2015, 2 vol.) propose 190 biographies d'actrices des Lumières. Dans sa thèse, Adeline Gargam recense 530 figures de femmes savantes et cultivées. Elle évoque ainsi l'existence d'une « amnésie par rapport à une multitude insoupçonnée et insoupçonnée de femmes qui ont œuvré dans le progrès du savoir et de la culture littéraire et scientifique » (*Les femmes savantes, lettrées et cultivées dans la littérature française des Lumières ou la conquête d'une légitimité, 1690-1804*, Paris, H. Champion, 2013). Le même constat est dressé par le CREIM (Centre de recherches interdisciplinaire sur les musiciennes) dans le cas des musiciennes d'Ancien Régime.

été écrit à propos de la province⁵. Au-delà de la grande hétérogénéité du bagage culturel et intellectuel des femmes, un point commun les relie : leur désir de savoir est assouvi, du moins en partie, grâce à la maîtrise des voies d'accès au salut par les Lettres. Or le manque de sources permettant d'étayer les théories des littéraires et des historiens concernant la réception des idées des Lumières a longtemps été souligné : la châtelaine vendômoise M^{me} de Marans est un précieux guide de cette histoire revisitée.

Trois manuscrits reliés⁶ de M^{me} de Marans, ainsi que sa correspondance et la majorité des papiers de famille, sont conservés sous forme de microfilms de complément aux archives départementales de la Sarthe⁷. C'est un fonds considérable issu des archives du château de La Barre, possession de la famille de Vanssay, situé à Conflans-sur-Anille⁸. Ces trois livres, reproduits sur un rouleau⁹, ont été inventoriés dans le répertoire des microfilms de complément comme livres de raison. Un catalogue plus détaillé du fonds, qui suit, non le classement effectué pour microfilmer les documents, mais celui du château de La Barre, les présente sous leurs titres originaux : *Mémorial à mon usage particulier*, 1752 ; *Réflexions journalières en 1753* ; *Confidences générales et particulières*, daté « vers la fin du règne de Louis XV, après la condamnation des Jésuites ». Leur titre seul pousse à la curiosité, et celle-ci est à la fois satisfaite et entretenue lors de la lecture de ces écrits. Le contenu de ces écrits intrigue, car il conditionne leur forme et la définition que l'on en pourrait donner : ni journal intime de jeune fille¹⁰, ni livre de raison, ni miscellanées de pensées et maximes morales, les écrits de M^{me} de Marans sont aussi tout cela à la fois. Recueils de remèdes et recettes, de chansons et poèmes, extraits de leçons de mathématiques et d'histoire, comptes rendus de lectures, réflexions personnelles sur l'amitié, les vertus, la condition des femmes, la tolérance, la mort... Autant de sujets qui, même s'ils ne sont parfois qu'effleurés par la châtelaine, donnent à voir l'univers mental, culturel et social dans lequel évolue cette femme aux idées arrêtées et toujours argumentées.

5. Les études réalisées portent en effet soit, pour Paris et les villes, sur les femmes de l'aristocratie ou de la grande bourgeoisie urbaine ; soit, à la campagne, sur la réception et l'appropriation de la culture des Lumières par des groupes masculins. Le fait que la culture des Lumières touche aussi les (leurs) femmes n'étant alors étudié que comme une conséquence secondaire, ricochet de l'intérêt porté par leurs époux aux progrès et à la culture.

6. Entre journal et recueil de miscellanées, la nature des écrits de M^{me} de Marans fera l'objet d'une publication ultérieure.

7. Archives départementales de la Sarthe [désormais ADS] 1Mi3, 79 rouleaux et une bande, 1 375 m de négatifs réalisés en 1955-1956. Fonds « en principe intégral en ce qui concerne les archives de la famille de Vanssay antérieures à 1800 et les archives de fonction quelle que soit leur date, à l'exception des procédures, de certaines pièces comptables, des copies modernes, des doubles, des documents de nature privée et de certains imprimés » (description du répertoire numérique détaillé de la sous-série 1Mi).

8. Commune du Sud-Est de la Sarthe, au nord de Saint-Calais.

9. ADS 1Mi3 R12.

10. LEJEUNE Philippe, *Le moi des demoiselles*, Paris, Le Seuil, 1993.

Le *Mémorial à mon usage particulier* est le plus ancien des écrits conservés de M^{me} de Marans. En 1752, à 33 ans, elle est encore Henriette Edme¹¹. Les 300 premières pages sont remplies de remèdes et recettes, d'extraits de livres, de poésies et chansons ; les cent dernières sont des réflexions personnelles évoquant à la fois la morale, l'introspection et les lectures de la diariste. Les *Réflexions journalières*, qui contiennent sous un même titre les réflexions des années 1753 et 1754, poursuivent les cent dernières pages du *Mémorial*. C'est le plus petit journal de M^{me} de Marans, qui rédige 250 pages sur ces deux années. Les *Confidences générales et particulières* ont été rédigées entre la fin des années 1750 et le milieu des années 1760, sur au moins huit ans. Épais volume, il contient 50 chapitres de réflexions personnelles sur plus de 530 pages.

En 1758, M^{me} de Marans fait publier anonymement à Paris une partie des réflexions contenues dans ses deux premiers écrits, sous le titre des *Pensées errantes*, suivies d'un roman épistolaire, les *Lettres d'un Indien*¹². Les pensées qui composent la fin du *Mémorial* et les *Réflexions journalières* constituent ainsi une préface de 200 pages, alors que le roman n'en fait que cent.

La correspondance de M^{me} de Marans n'a pas été conservée ou microfilmée dans son intégralité¹³. Nous sont parvenues ses lettres adressées au parlementaire Louis-Alexandre Angran d'Alleray¹⁴ entre 1753 et 1755, soit du début de l'exil du Parlement après la querelle des billets de confession, jusqu'aux premiers jours du mariage de M^{me} de Marans. Dans cette correspondance active de trente-cinq lettres, s'exprime la grande amitié que voue la jeune femme à Angran, il s'agit d'un véritable échange culturel et sentimental¹⁵, comme en ont entretenu d'autres hommes et femmes du XVIII^e siècle¹⁶.

11. De manière générale, pour uniformiser le propos, notre diariste sera nommée M^{me} de Marans.

12. ANONYME [attribué à M^{me} de BÉNOUVILLE], *Les pensées errantes, avec quelques lettres d'un Indien*, Paris, Hardy, 1758. D'autres réflexions contenues dans les *Pensées errantes* qui ne se retrouvent ni dans le *Mémorial*, ni dans les *Réflexions*, laissent supposer que d'autres écrits de M^{me} de Marans n'ont pas été conservés ou retrouvés.

13. Les volumineuses archives de La Barre (regroupant des documents du XIV^e au XX^e siècle), longtemps éparpillées dans une salle du château, sont désormais conservées dans une armoire. Elles attendent un classement raisonné qui, d'après le comte et la comtesse de Vanssay actuels, ferait sans doute ressortir des documents qui n'ont pas été jugés intéressants lors du microfilmage de 1955-1956.

14. 1713-1801, conseiller puis président au Parlement de Paris à la chambre des enquêtes, chevalier, seigneur patron de Vaugirard, seigneur de Choue, Alleray et Saint-Agil.

15. ADS 1Mi3 R11. Les manuscrits étaient conservés en 1955 au château de Saint-Agil (Loir-et-Cher). Le répertoire donne par erreur une date de fin en 1759, une coquille lors de la copie des lettres.

16. Nous renvoyons, entre autres, à la célèbre correspondance de M^{me} de Graffigny avec François Devaux, dit « Panpan », étudiée par BÉRUBÉ Georges, « M^{me} de Graffigny à Cirey : écrire pour exister "par procuration" », in Marie-France SILVER et Marie-Laure GIROU SWIDERSKI (dir.), *Femmes en toutes lettres. Les épistoliers du XVIII^e siècle*, Oxford, SVEC, 2000, p. 23-32 ; ou VON KULESSA Rotraud, « Françoise de Graffigny, de la femme lectrice à la femme écrivain », in Isabelle BROUARD-ARENS (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, PUR, 2003, p. 419-429. Moins connues, les lettres de la Bretonne Anne-Marie Audouyn de Pompery (1762-1821) à son cousin Kergus méritent pourtant lecture : MUSSAT Marie-Claire et MARÉCHAL Michel (prés.), *À mon cher cousin...*

La correspondance active de M^{me} de Marans avec sa nièce Pascalitte Edme des Rouaudières¹⁷ se compose de 103 lettres, allant du mariage de Pascalitte (1778) à la mort de M^{me} de Marans (1784), avec des lacunes, notamment pour l'année 1782. Beaucoup plus terre à terre, ces lettres concernent surtout la vie quotidienne. Au-delà de leur dimension purement pratique (changements de domestiques, dates des plaids, des récoltes...), elles ont l'avantage de mettre en évidence une grande partie du réseau de sociabilité de M^{me} de Marans, et de présenter les principales familles nobles du Bas-Vendômois¹⁸. Les lettres des parents de Pascalitte, à Saint-Domingue¹⁹ et celles de la famille de Vanssay viennent enrichir la correspondance de M^{me} de Marans. Non microfilmé, mais conservé avec les journaux au château de La Barre, un recueil manuscrit de pièces de Térence traduites en français est l'œuvre de M^{me} de Marans²⁰. Les autres archives familiales, les registres paroissiaux et les actes notariés des fonds départementaux replacent M^{me} de Marans dans son contexte géographique et social, ses proches ayant recours aux notaires de Saint-Calais (Sarthe) et Mondoubleau (Loir-et-Cher²¹). Les livres lus par M^{me} de Marans et ceux présents dans les bibliothèques vendômoises et qu'elle aurait pu emprunter, servent enfin à identifier les influences de ses réflexions personnelles. Ce corpus aide à situer la châtelaine, qui serait sans cela mal connue à travers le seul miroir déformant de l'écrit à la première personne.

« Ma pauvre Henriette²² » : une vie, des lieux, des temps

Henriette-Marie-Françoise Edme est née le 24 mars 1719 à Paris, probablement rue de la Barillerie, elle est baptisée le lendemain, paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle est la fille aînée d'Henri Edme (1673-1733), un temps directeur général à la compagnie de l'*Asiento*, et de Marie-Gillette de Lavau (1694-1747). Henriette a deux frères cadets vivants, René-Jean, né le 25 novembre 1721 paroisse Saint-Eustache à Paris, et Alexandre-Philippe, né le 13 mars 1727 à La Rochelle. Les registres paroissiaux de La Rochelle montrent en outre qu'elle a eu au moins une sœur cadette, Henriette-Rosalie, née en 1725, décédée durant l'enfance. Henri Edme

Une femme en Bretagne à la fin du XVIII^e siècle, Paris, éditions du Laveur, 2007. On peut aussi consulter, pour comparaison, la correspondance du militaire philosophe Mopinot de La Chapote et de sa maîtresse parisienne (LEMOINE Jean, *Sous Louis le Bien-Aimé, correspondance amoureuse d'un officier pendant la Guerre de Sept Ans (1757-1765)*, Paris, Calmann-Lévy, 1905).

17. Marie-Pascale (1758-1835) dite Pascalitte, fille unique de Philippe-Alexandre Edme des Rouaudières, frère de M^{me} de Marans, épouse Charles IV de Vanssay (1751-1792), fils du frère aîné de M. de Marans.
18. ADS 1Mi3 R11 et 12. Le répertoire indique « lettres reçues par elle », mais il faut lire « envoyées ».
19. ADS 1Mi3 R18 et 19, correspondance de 1768 à 1800.
20. *Trois comédies de Térence traduites par M^{de} d. V[anssay]. d. M[arans]*.
21. ADS série 4E et archives départementales du Loir-et-Cher [désormais ADL&C] série 3E. Les fonds des séries C, F, J, L et Q ont aussi été mis à contribution.
22. *Confidences*, p. 384.

avait épousé Marie-Gillette de Lavau à Paris le 8 janvier 1718. Le contrat de mariage montre l'absence de famille proche d'Henri : tous ses témoins sont des amis, avec qui il n'a, semble-t-il, aucun lien familial, alors qu'une grande partie de la famille de l'épousée est présente²³. En mars 1719, le parrain et la marraine d'Henriette seront d'ailleurs issus de sa famille maternelle²⁴.

D'après des notes dictées par la nièce de M^{me} de Marans, Pascalitte Edme des Rouaudières de Vanssay, Henri Edme serait issu d'une famille noble néerlandaise, les Emse, dont un ancêtre mort à La Rochelle aurait fui les Pays-Bas pour la France, après avoir été impliqué dans une conspiration contre un stathouder²⁵. En France, la famille Edme s'enrichit par le commerce, mais essuie une considérable perte de fortune lorsque Henri investit une grande somme d'argent dans le système de Law, qui fait faillite en 1720. Avant cela, M. Edme aurait passé « dix-neuf ans au moins dans les Indes », en Amérique du Sud, et en tant que participant à la traite des esclaves, il a sans doute voyagé en Afrique. « Il s'est fait connaître, par sa probité, son esprit ses connaissances : il a été distingué, par les agents du roi de France », c'est alors qu'il occupe successivement les charges de directeur à la Compagnie française de l'*Asiento* à Buenos Aires²⁶, de correspondant ou caissier de la Compagnie des Indes à La Rochelle (1718), puis de directeur au port de Lorient pour la Grande Compagnie des Indes. En 1719, Edme acquiert pour 24 000 livres l'office de contrôleur ordinaire des guerres à la suite du régiment des Gardes suisses du roi²⁷. M^{me} Edme convainc alors son époux d'investir dans la terre, car elle souhaite selon Pascalitte avoir « un coin de terre pour y reposer sa tête²⁸ ». C'est peut-être par l'intermédiaire de Louis-Euverte Angran, inspecteur à la Compagnie des Indes, qu'Henri Edme acquiert les terres, château et seigneurie des Rouaudières²⁹, dont Angran est suzerain³⁰.

23. Deux marchands bourgeois de Paris, un conseiller du roi et leurs épouses, un Monti de Rezé, « amis et amies du dit sieur » ; et du côté de l'épouse, ses sœurs, ses cousins et cousines de Lavau, Savary et Chalopin. ADS 1Mi3 R17, contrat de mariage entre Henri Edme, écuyer, ancien directeur de la compagnie de l'Assiente et D^{lle} Marie-Gillette de Lavau, 8 janvier 1718.

24. Le parrain est Philémon-Louis Savary, prêtre chanoine de l'église royale de Saint-Maur, la marraine Françoise de Lavau, épouse de Jérôme Mitard, trésorier de la Marine à Nantes. ADS 1Mi3 R17, extrait des registres de la paroisse de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, 25 mars 1719.

25. ADS 1Mi3 R23, « Détails sur la famille de ma mère, note écrite par elle à La Barre au mois de juillet 1829 », notes de Pascalitte de Vanssay, dont sont issues les citations suivantes.

26. Hélas, son nom ne figure pas parmi les nombreux personnages mentionnés dans SCHELLE Georges, *Histoire politique de la traite négrière aux Indes de Castille*, Paris, Larose & Tenin, 1906, 2 vol.

27. Lettres de provisions du 28 juin 1719 et acte de réception du 15 août 1719, évoqués dans l'acte de vente de l'office le 17 avril 1734 (AN MC/ET/XCV/125). L'office de contrôleur des guerres est une sinécure, explique M^{me} de Marans à Angran d'Alleray (lettre du 6 février 1754).

28. D'après une des quatre versions des « Détails sur la famille de ma mère ». On peut expliquer ce comportement, qui n'est pas spécifique à toutes les femmes de l'élite, par la personnalité, l'origine sociale ou le vécu : PICCO Dominique, « Les femmes et la terre dans les élites françaises (xvii^e-xviii^e siècles) », in Caroline LE MAO et Corinne MARACHE (dir.), *Les élites et la terre, du xv^e siècle aux années 1930*, Paris, A. Colin, 2010, p. 223-232.

29. AN MC/ET/XXXV/573, acte de vente du 18 janvier 1732.

30. DE SAINT-VENANT Raoul, *Dictionnaire topographique, historique et bibliographique du Vendômois*, Blois, Migault, 1912-1917, 4 vol.

La famille Edme quitte donc la ville de La Rochelle, ou Paris, pour la campagne du Maine, et s'installe dans ce château reculé, paroisse de Cormenon. C'est un village satellite de Mondoubleau, au nord-est de Saint-Calais, à l'est de la Braye, une rivière qui sépare aujourd'hui Sarthe et Loir-et-Cher. Henri Edme des Rouaudières ne profite que peu de temps de son statut de gentilhomme campagnard, il meurt le 25 novembre 1733; Henriette a alors 14 ans. En 1735, M^{me} Edme épouse en secondes noces un seigneur local sans enfants, issu de l'ancienne noblesse d'épée du Maine, Alexandre-René de Moges de Coulonges, seigneur de Rahay (1678-1757). Les trois enfants s'installent donc avec leur mère au château de Coulonges, de l'autre côté de la Braye, à quelques lieues des Rouaudières. René-Jean suit des études de droit, devient avocat au Parlement de Paris et épouse Nicole Picquenot³¹, dont il a deux filles qui atteignent l'âge adulte, Jeanne et Adélaïde. Durant ces années, la future M^{me} de Marans est introduite dans la société fréquentée par sa mère et son beau-père, et fait la connaissance des seigneurs de paroisse du val de Braye et de la noblesse propriétaire de terres du Bas-Vendômois, notamment la famille de Vanssay, une famille noble d'ancien lignage, établie de longue date dans le Maine et liée à de Moges. Elle a aussi fait la connaissance des deux fils de son suzerain et quasiment voisin, dont Louis-Alexandre Angran, ami de cœur d'Henriette jusqu'à la fin de ses jours. La mère d'Henriette meurt le 22 avril 1747, celle-ci se retrouve, à 28 ans, seule avec son beau-père. Son frère René-Jean réside au château de Montanson, à Moléans, au nord-est de Châteaudun, à une cinquantaine de kilomètres de là; alors que son autre frère, Philippe-Alexandre, désormais M. Edme des Rouaudières, a demandé son émancipation et est passé à Saint-Domingue à la fin des années 1740, dans l'espoir de faire fortune rapidement, comme beaucoup de cadets de famille. Henriette veille alors seule à la santé déclinante de son beau-père de Moges, tout en participant à la vie sociale des élites du « canton ».

C'est dans ce contexte que sont rédigés les deux premiers écrits personnels de M^{me} de Marans qui ont été conservés, datés de 1752 (le *Mémorial*) et 1753-1754 (les *Réflexions*). Elle correspond en parallèle avec son ami Angran d'Alleray, exilé avec une partie du Parlement de Paris en 1753 à Bourges. Le frère d'Henriette, René-Jean, meurt le 5 mars 1755³², alors que de Moges est de plus en plus faible et que Philippe-Alexandre est établi pour longtemps à Saint-Domingue. Celui-ci lui propose de venir le rejoindre, mais le journal d'Henriette montre son hésitation. En accord avec de Moges, la famille de Vanssay a déjà dû lui faire une proposition de mariage,

31. AN MC/ET/VI/709, contrat de mariage signé le 7 août 1748 devant Silvestre et son confrère, notaires au Châtelet de Paris.

32. ADS 4E50/497, compte de tutelle des enfants mineurs de M. Edme rendu par la dame leur mère à M. de Marans leur nouveau tuteur, 25 mars 1758. L'inventaire après décès de René-Jean Edme est fait devant M^e Pitou, notaire à Châteaudun, le 5 mai suivant, l'acte est hélas absent du fonds des AD d'Eure-et-Loir.

qu'elle accepte finalement sous la pression du beau-père. Henriette Edme, à 36 ans, épouse le 26 août 1755 Louis-Joseph de Vanssay (1715-1786), chevalier de La Barre, qui prend le nom de jeune fille de sa mère et devient de Marans³³. Ancien capitaine au régiment Royal-Artillerie, il est le fils cadet de Charles II Benjamin de Vanssay (1680-1729) et Louise-Marguerite de Marans. Les Marans s'installent aux Rouaudières, où désormais M^{me} de Marans passe le reste de sa vie. Le couple n'a pas d'enfants.

De l'autre côté de l'océan, Philippe-Alexandre a épousé Catherine-Renée Girard, fille d'un colon de Saint-Domingue directeur de la Compagnie des Indes³⁴. Au début des années 1760, M^{me} de Marans va chercher à Nantes leur fille unique, Marie-Pascale, dite Pascalitte ou Paschalite, née le 26 mars 1758 à Saint-Joseph de Torbeck. Le père envoie Pascalitte chez sa tante afin qu'elle puisse bénéficier d'une bonne éducation en métropole. L'enfant est donc emmenée à Paris au moins trois hivers de suite pour suivre des cours, M^{me} de Marans s'occupe du reste de son éducation et l'élève comme sa fille. Elle lui fait épouser son neveu par alliance, le fils du frère aîné de M. de Marans, aîné de la branche principale des Vanssay. Charles IV, marquis de Vanssay (1751-1792), est mousquetaire noir puis capitaine de cavalerie, c'est à la fois un mariage d'amour et un mariage d'intérêt. Après leur mariage, conclu le 28 avril 1778, ils s'installent au château de La Barre, résidence de la branche aînée de la famille Vanssay. C'est à cette date que débute la correspondance quasi quotidienne entre M^{me} de Marans et sa nièce : elles s'écrivent régulièrement jusqu'à la mort de M^{me} de Marans, le 6 novembre 1784. M. de Marans meurt le 21 mars 1786. La succession du couple pose problème à cause des revendications des deux filles de René-Jean Edme, qui réclament le château en tant qu'héritières à parts égales avec M. des Rouaudières, frère de M^{me} de Marans ; lui défend l'unité du bien dans l'intérêt de sa seule héritière, Pascalitte. Un accord financier est enfin trouvé, et la seigneurie des Rouaudières est intégrée aux possessions de la famille de Vanssay, dont hériteront les enfants de Pascalitte.

La vie de M^{me} de Marans a pour cadre le Bas-Vendômois, ou Perche Vendômois, paysage de contrastes, à la frontière entre pays de bocage et d'*openfield*, entre les plateaux et la Beauce au nord et à l'est, les vallées et le Perche au sud et à l'ouest ; un territoire aux limites complexes, qui évoluent au cours du XVIII^e siècle, et correspondant à celles de trois cantons : Droué à l'est, Savigny-sur-Braye au sud et Mondoubleau, le canton de M^{me} de Marans, entre deux. Administrativement, Cormenon et Mondoubleau dépendent de l'élection de Château-du-Loir, dans la généralité

33. Deux frères de sa mère, Louise-Marguerite de Marans, sont morts sans descendance, tandis que le troisième est prieur de la Madeleine à Congé-sur-Orne. Les titres et papiers concernant cette ancienne famille, originaire du Poitou, sont conservés dans ADS 1Mi3 R61 à 66.

34. ADS 1Mi3 R17, contrat de mariage du 13 juin 1757 passé devant Mercent, notaire à Saint-Louis (Saint-Domingue).

de Tours. Juridiquement, Cormenon relève de Mondoubleau, bailliage secondaire du bailliage de Vendôme, qui regroupe quatorze paroisses. Celles-ci (et donc Cormenon) dépendent du diocèse de Blois, non de celui du Mans. La vie de M^{me} de Marans se déroule donc dans une zone de marche, qui appartient à la fois au Perche, au Vendômois, au Maine, à l'Orléanais, et au Blésois. Outre le tribunal du bailliage, la petite ville de Mondoubleau³⁵ est siège d'un grenier à sel ; ses marchés et sa foire animent la vie du canton. Mondoubleau est une ville textile, qui travaille la serge, le chanvre et la laine. Cette manufacture dispersée, qui dépend du Mans, emploie aussi les habitants de Cormenon, paroisse qui compte environ 80 feux dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Depuis le milieu du siècle, le seigneur des Rouaudières est seigneur de Cormenon pour 99 ans³⁶. Les Rouaudières relèvent à foi et hommage de Saint-Agil, au nord de la paroisse.

Le château des Rouaudières se situe dans les bois à l'est du bourg. Inhabité dès la seconde moitié du XIX^e siècle, il n'en reste que des ruines depuis le début du XX^e siècle, les inventaires du château conservés en donnent un aperçu³⁷. Il s'agit d'un petit château en pierres de roussard et en pierres blanches organisé autour d'une cour, où l'on accède par un pont-levis traversant des douves. Une grosse tour à chaque angle et le rez-de-chaussée en galeries ouvertes sur la cour donnent un aspect pittoresque au château. À l'intérieur, la simplicité domine : une cuisine et un office, deux salles et trois cabinets au rez-de-chaussée, deux chambres et un cabinet à l'étage et au sous-sol, les caves. Du château dépendent classiquement une boulangerie, une laiterie, une chapelle, un pressoir à cidre, des écuries ou granges, un jardin, un colombier, une volière, deux étangs, un potager, un verger, des charmilles et tonnelles, des prés et des terres labourables. Sept métairies composent la seigneurie. Acheté 30 000 livres en 1732, le fief est estimé 52 000 le 24 avril 1785, ce qui montre une mise en valeur réussie de la seigneurie par la famille. M^{me} de Marans mène dans ce petit manoir auquel elle est très attachée la vie quotidienne d'une châtelaine classique, conforme au modèle du gentilhomme provincial. Vivant de diverses rentes

35. Mondoubleau compte 1805 habitants en 1806, c'est la troisième ville du Vendômois. VASSORT Jean, *Une société provinciale face à son devenir : le Vendômois aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.

36. Bail emphytéotique fait pour 99 ans, passé le 13 juillet 1746 devant Courtin notaire à Mondoubleau par le fondé de pouvoir du titulaire du prieuré de Savigny, seigneur de Cormenon, à dame Marie-Gillette de Lavau. « Nous possédons aud. titre d'emphitéose et pour quatre-vingt dix neuf ans le fief, censif et domaine du Prieuré de Cormenon », dit l'aveu rendu par M. de Marans au roi le 30 avril 1758 (AN Q1 424). Le prieuré de Savigny-sur-Braye dépend de l'abbaye de la Trinité de Vendôme.

37. Inventaire après décès d'Henri Edme, 18 février 1734 ; apposition des scellés sur les meubles de défunte M.-G. de Lavau, 22 avril 1747 ; inventaire avant le mariage d'Henriette Edme, 18 août 1755. Pour une description détaillée, voir CHOLLET Mathilde, « La vie de châtelaine au siècle des Lumières : M^{me} de Marans et son petit manoir du Perche Vendômois », *La Province du Maine*, 2015, p. 31-60.

et des revenus d'une seigneurie modeste, les Marans, nobles « moyens », sont l'image vivante de la modération, vertu tant vantée des Lumières.

La vie de M^{me} de Marans s'étend de la Régence au début des troubles politiques, économiques et sociaux sous Louis XVI. Elle se fonde avec ce siècle des Lumières qui est celui de l'élaboration d'une opinion publique, grâce à la diffusion d'idées nouvelles, siècle qui revendique le bonheur et le progrès pour tous, en même temps que sont remis en cause les cadres traditionnels de la société, ainsi que les croyances et valeurs classiques. Siècle paradoxal, le XVIII^e est le siècle des salons alors que le terme n'est jamais employé dans les sources ; il aurait ouvert l'accès au savoir aux femmes, tout en les maintenant dans leur position d'éternelles subordonnées ; moment d'épanouissement social, économique et culturel des élites de province, il est aussi celui de la perte d'influence de la noblesse rurale, jadis modèle social, mais dont le rôle local décroît. Dans ce contexte, afin de trouver sa place et s'intégrer dans une société en profonde mutation, quelles stratégies peuvent employer les châtelaines pour s'approprier ces évolutions et être actrices de ces Lumières ? Les femmes du XVIII^e siècle s'emparent de plus en plus fermement de la plume³⁸, pour M^{me} de Marans, il s'agit d'une pratique qui lui permet de se poser comme maîtresse de sa propre vie, créatrice de son identité.

Entre ras du sol, fil de l'eau et point de confluence historiographique

Aucune étude n'a été consacrée à M^{me} de Marans, pourtant parfois évoquée ou citée : dans les recherches généalogiques sur la famille de Vanssay³⁹, dans la publication de la correspondance entre les habitants de La Barre et la famille de Saint-Domingue⁴⁰. Les *Pensées errantes*, attribuées jusqu'alors à M^{me} de Bénouville, ont intéressé les spécialistes de la littérature et de la pensée du XVIII^e siècle : Robert Mauzi les mobilise pour son étude phare sur la philosophie des Lumières, Christian Angelet les retient pour leur caractère inhabituel, Huguette Krief en a récemment fait une analyse littéraire et philosophique⁴¹. Du côté des *gender studies*, l'historienne américaine Antoinette Sol a fait de l'unique ouvrage de « M^{me} de Bénouville »

38. Consulter par exemple SETH Catriona, *La fabrique de l'intime. Mémoires et journaux de femmes du XVIII^e siècle*, Paris, R. Laffont, 2013.

39. FROGER Louis, *Histoire généalogique de la famille de Vanssay*, Mamers, Fleury et Dangin, 1890.

40. DEBIEN Gabriel, « Lettres de colons », *PM*, de 1959 à 1964 ; « Aperçu de la vie à Nantes (1791-1794) d'après une correspondance avec Saint-Domingue », *Bulletin de la société archéologique et historique de Nantes*, t. 80, 1940, p. 31-45 (correspondance du négociant nantais Lebourg et sa femme avec M^{me} de Vanssay).

41. MAUZI Robert, *L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1994 [1^{re} édition : 1979] ; ANGELET Christian et HERMAN Jan (éd.), *Recueil de préfaces de romans du XVIII^e siècle*, vol. II : 1751-1800, Saint-Étienne, PU de Saint-Étienne, 2003 ; KRIEF Huguette (éd.), *Pensées errantes, avec quelques lettres d'un Indien*, Paris, Garnier, 2015.

une de ses sources pour étudier les points communs entre marginalité des femmes et marginalité des esclaves dans la société du XVIII^e siècle⁴².

La diversité de ces études, comme celle des écrits de M^{me} de Marans, explique la démarche pragmatique et les nombreux « détours historiographiques⁴³ » entrepris. Car c'est une femme, car elle met en évidence la diffusion de la culture des Lumières dans les châteaux de l'Ouest, car elle écrit en son for privé mais qu'elle mène une vie sociale active, M^{me} de Marans offre un angle d'approche original à l'histoire sociale et culturelle du XVIII^e siècle. Exposer un personnage cultivé et curieux de tout, aux écrits protéiformes, force à varier les méthodes et les outils, entre microhistoire et for privé⁴⁴, histoire locale⁴⁵, histoire des femmes⁴⁶, histoire culturelle⁴⁷, histoire des représentations et histoire des élites⁴⁸.

La microhistoire offre une réévaluation dynamique et nuancée des simplifications inhérentes à l'histoire générale. Pour l'histoire des femmes, de leur éducation et de leur culture, elle est même une nécessité : l'étude de cas appliquée à l'histoire compense les lacunes de la documentation et restitue la pluralité des expériences individuelles⁴⁹. L'étude du cas Marans invite à adoucir la frontière séparant la biographie singulière et la biographie de personnage

42. SOL Antoinette, « «Se répandre en paroles» : Notions of Identity in M^{me} de Bénouville's *Pensées errantes* », *Intertexts*, 4.2, Fall 2000, p. 129-143 ; « Speaking from the Margins : Gender and Race in Novels by M^{me} de Bénouville and M^{me} Roumier Robert », *International Journal of the Humanities*, vol. 2, n° 3, 2006, p. 2161-2166 ; notice « M^{me} de Bénouville », in Huguette KRIEF et Valérie ANDRÉ (dir.), *op. cit.*, p. 137-140.

43. Introduction de DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick et OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Historiographies, I, Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, p. 18.

44. Voir les travaux fondateurs de Giovanni Levi, Carlo Ginzburg, Jacques Revel... Puis les perspectives offertes par l'étude des écrits dits du for privé, initiée par les stimulantes propositions de Madeleine Foisl en histoire ou de Philippe Lejeune en littérature. On consultera notamment ARIÈS Philippe et DUBY Georges (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 1985-1989, 5 vol. ; ainsi que les ouvrages issus des travaux du GDR 2649, de BARDET Jean-Pierre et RUGGIU François-Joseph (dir.), *Au plus près du secret des cœurs? : nouvelles lectures historiques des écrits du for privé*, Paris, PUPS, 2005 ; à BARDET Jean-Pierre et RUGGIU François-Joseph, *Les écrits du for privé en France, de la fin du Moyen Âge à 1914*, Paris, CTHS, 2014.

45. Entre Maine et Vendômois, l'histoire dite locale bénéficie des recherches du xx^e siècle : les publications de Jean Vassort, Jean Arnould et du BSAV pour le Vendômois ; celles d'André Bouton, Anne Fillon et du laboratoire d'histoire moderne de l'université du Maine pour le Maine, à compléter par la lecture des revues savantes sarthoises (*La PM*, le *BSASAS* et le *RHAM*).

46. Pour se rendre compte des évolutions de la réflexion et de la vitalité de la recherche : *Pénélope, pour l'histoire des femmes*, 1979-1985 ; PERROT Michelle (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible?*, Marseille, Rivages, 1984 ; DUBY Georges et PERROT Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 1991-1992, 5 vol. ; *Clio, Histoire, femmes et sociétés*, PU du Mirail, 1995- ; FRAISSE Geneviève, *Les femmes et leur histoire*, Paris, Gallimard, 1998.

47. Encore une fois une vaste bibliographie. POIRRIER Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, 2004, fait un point intéressant sur l'état de la recherche.

48. Sur le concept d'élites, qui permet de traiter à la fois de la noblesse et des membres du Tiers (et du clergé) qui se reconnaissent un même mode de vie et les mêmes valeurs, voir LEFERME-FALGUIÈRES Frédérique, VAN RENTERGHEM Vanessa, « Le concept d'élites. Approches historiographiques et méthodologiques », *Hypothèses*, 2000-1, p. 55-67.

49. REVEL Jacques, « L'histoire au ras du sol », introduction à G. LEVI, *op. cit.* Voir PASSERON Jean-Claude et REVEL Jacques (dir.), *Penser par cas*, Paris, EHESS, 2005, p. 10-11.

ordinaire⁵⁰, en retraçant un parcours singulier d'une châtelaine « rassurante » par sa normalité⁵¹. Le cas de M^{me} de Marans est remarquable, mais n'est pas un *hapax* : « Chez un individu médiocre, en lui-même privé de relief et pour cette raison précisément représentatif, on peut observer comme dans un microcosme les caractéristiques d'une entière couche sociale à une époque historique donnée⁵². » Même si le meunier Menocchio, auquel Ginzburg appliquer ce raisonnement, est un « cas limite », il n'est pas hors de son temps, il est l'« exceptionnel normal⁵³ » qu'illustre aussi M^{me} de Marans. Certes, elle écrit et revendique, mais on verra que sa production a surtout l'avantage de ne pas avoir été détruite et de regrouper en un seul corpus les éléments constitutifs de la culture de son temps, accessibles à toutes, mais ailleurs non conservés, dispersés, ou à peine mentionnés. Parce que « la culture offre à l'individu un horizon de possibilités latentes – une cage flexible et invisible dans laquelle exercer sa propre liberté conditionnelle⁵⁴ », les écrits de M^{me} de Marans sont une source aisée à manier pour évoquer la culture qui peut être commune aux femmes lettrées des élites provinciales, elle est une entrée dans l'univers du possible des châtelaines.

La grille d'analyse de la société à travers les différences de genre⁵⁵ permet d'aller au-delà d'une simple histoire des femmes et d'étudier les variations politiques, économiques, sociales ou culturelles générées par la différence perçue entre les sexes et les rapports qu'ils entretiennent. Vivement critiqué en France, cet outil a néanmoins permis d'effectuer une relecture sexuée de phénomènes historiques. Confronté à d'autres critères (l'âge, le groupe social, la religion...), il rappelle l'hétérogénéité et les multiples combinaisons des identités sociales. C'est dans ce contexte historiographique que l'on se propose de situer cette recherche. M^{me} de Marans écrivant (entre autres sujets) sur les femmes et leur place dans la société, cette perspective éclaire aussi la façon dont elle s'approprie la culture de son temps⁵⁶.

50. Voir DOSSE François, *Le pari biographique*, Paris, La Découverte, 2005 ; LORIGA Sabina, *Le petit x. De la biographie à l'histoire*, Paris, Le Seuil, 2010.

51. Le travail de Madeleine Foisl sur le livre de raison du sire de Gouberville (Paris, Aubier, 1981 [réédition : 2001]), qui révèle, selon l'expression de Pierre Chaunu dans sa préface, « la pudeur du bocage », a ainsi été un modèle dans la reconstitution du monde de M^{me} de Marans.

52. Pour cette citation et la suivante : GINZBURG Carlo, *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier du XVI^e siècle*, Paris, Aubier, 1980 [trad.], p. 16. Cette remarque sur la vie de M^{me} de Marans peut se faire sur son œuvre : on retrouve par exemple dans le fond comme dans la forme de ses écrits les accents de la plume de Catherine Levesque (1616-1693), étudiée par Agnès Walch (voir une présentation dans « Instruire et inventer : l'anecdote au service de la raison dans l'œuvre de Catherine Levesque », in Geneviève HAROCHE-BOUZINAC, Camille ESMEIN-SARRAZIN, Gaël RIDEAU et Gabrielle VICKERMANN-RIBÉMONT [dir.], *L'anecdote entre littérature et histoire à l'époque moderne*, Rennes, PUR, 2015, p. 177-185).

53. GRENDI Edoardo, « Microanalisi e storia sociale », *Quaderni storici*, 35, 1977, p. 512.

54. GINZBURG C., *op. cit.*, p. 16.

55. Mise au point sur le sujet dans BERENI Laure et TRACHMAN Mathieu (dir.), *Le genre, théories et controverses*, Paris, PUF, 2014.

56. NATIVEL Colette, *Femmes savantes, savoirs des femmes*, Genève, Droz, 1999 ; TIMMERMANS Linda, *L'accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, Paris, H. Champion, 2005 ; GARGAM A., *op. cit.*

Le cas de M^{me} de Marans permet une histoire des pratiques culturelles féminines au château. La notion d'appropriation, qui implique une réception active de la part de l'individu étudié, revêt ici toute son importance et contribue à l'étude des capacités d'agir sur la construction de leur identité par les châtelaines, ce que recouvre le terme d'*agency*, traduit au Canada par celui d'agentivité, encore peu manipulé par la recherche historique en France⁵⁷. Non plus considérées comme sujets dociles d'une histoire culturelle avant tout masculine, les femmes au château peuvent être actrices de leur éducation. De même, l'histoire des représentations, qui a pris le relais de celle dite des mentalités⁵⁸, pose la question de la vision du monde, de la société et ses membres, induite par le *background* culturel d'un individu ou d'un groupe donné. La construction d'une identité sociale genrée caractérise-t-elle la vision de M^{me} de Marans, sa façon de percevoir et penser soi et le monde? Les chansons, les choix de lecture, les prises de position politiques de M^{me} de Marans montrent la circulation à double sens, et l'évolution constante, des idées et des modes entre ville et campagne d'une part, entre villageois et élites rurales d'autre part. Ces « micro-cultures en mouvement⁵⁹ » ne s'appréhendent bien que par l'emploi de divers outils. Les nouvelles problématiques de l'histoire littéraire et de l'histoire du livre sur les choix de lecture, les pratiques et manières de lire, les valeurs véhiculées, l'appropriation des œuvres, sont autant d'orientations intéressantes pour dresser le portrait d'une femme des Lumières.

Enfin, le document n'est pas prioritairement source, mais possède évidemment différents statuts. L'écrit intime renferme une charge symbolique, émotionnelle et sentimentale, forcément subjective. Pour cette délicate histoire des sensibilités⁶⁰, basée sur un matériel sensible, il faut avoir recours à la boîte à outils des psychanalystes et s'appuyer sur les essais de psychohistoire⁶¹. Les motivations inconscientes, l'irrationnel, les

57. Ce qui n'empêche pas le sujet d'être étudié depuis plusieurs années : LUCIANI Isabelle, « François Rebatu, "poète et magistrat parfait" (1588-1662) : identité sociale et culture politique d'un officier moyen à Arles au XVII^e siècle », *Provence historique*, n° 211, 2003, p. 11-34 ; « De l'espace domestique au récit de soi? Écrits féminins du for privé (Provence, XVII^e-XVIII^e siècles) », *Clio*, n° 35, 2012, p. 21-44. Pour une définition de l'agentivité en sciences humaines, et son application pour les études liées au genre, consulter le n° 47 de la revue *Dalhousie French Studies* (été 1999) et GUILHAUMOU Jacques, « Autour du concept d'agentivité », *Rives méditerranéennes*, n° 41, 2012-1, p. 25-34.

58. L'histoire des mentalités, caractéristique de la recherche des années 1970, a été contestée pour son aspect trop binaire et simplificateur. Voir DE CERTEAU Michel, JULIA Dominique et REVEL Jacques, « La beauté du mort. Le concept de culture populaire », in Michel DE CERTEAU (dir.), *La culture au pluriel*, Paris, Gallimard, 1974, p. 55-94. Une histoire des mentalités « revue et corrigée » nourrit néanmoins l'histoire des représentations et celle des sensibilités.

59. MOLINO Jean, « Combien de cultures? », in *Les intermédiaires culturels*, Aix-en-Provence/Paris, PU Provence/H. Champion, 1981, p. 638.

60. Voir les travaux de Michel Pastoureau sur les significations de la couleur ou de l'animal; ceux d'Alain Corbin sur les cinq sens; d'Arlette Farge sur l'économie des émotions.

61. Les réflexions sur les rapports entre histoire et psychanalyse d'Alain Besançon ou Rosalind Minsky trouvent leur application chez Michel Foucault, Robert Mandrou, ou Robert Darnton.

silences, le respect des normes et les déviances sont un complément important dans l'étude de l'intime et des écrits personnels⁶², à condition d'éviter l'écueil de l'anachronisme, ou celui d'une interprétation trop grossière de ce monde des émotions et sentiments de sociétés passées, qui nous est forcément étranger.

Dans ce jeu avec les écoles et les approches historiques, les précautions méthodologiques sont nécessaires. Les sources écrites à la première personne doivent être maniées avec précaution. L'écrit intime ou personnel, même sincère dans ses intentions, n'offre qu'un profil travaillé de son auteur. Il met de côté des pans entiers de sa vie, tandis que, tel une loupe, il en grossit d'autres, les dramatise et exagère leur importance dans la réalité quotidienne de l'auteur. La fragmentation, le caractère unique de ce type d'écrit ne doivent pas être oubliés, afin de ne pas conduire à une généralisation abusive des conclusions qui pourraient en être tirées. Il convient donc de garder à l'esprit que la tenue du journal n'est qu'un loisir parmi d'autres dans la vie de M^{me} de Marans. Pour une heure qu'elle lui consacre, combien sont dévolues à tout autre chose ? Comment évaluer l'importance des sujets abordés dans le journal ? Peut-être qu'une fois rangé, les préoccupations qu'il renferme étaient vite oubliées, au profit de soucis plus matériels et quotidiens ? Un regard distancié et une prudence dans les interprétations s'imposent donc.

Alors, s'il convient de ne pas faire d'un cas une généralité, le cas de M^{me} de Marans a-t-il une valeur de représentativité ? « Au milieu d'une partition commune, [un individu historiquement expliqué] fait entendre sa note particulière, son style⁶³. » Ce travail n'a donc pas la prétention de donner des conclusions définitives, mais d'offrir des pistes possibles, de proposer des hypothèses parmi les plus probables. C'est pourquoi les contradictions de la pensée de M^{me} de Marans, flagrantes parfois, ambiguës souvent, n'ont ni été cachées ni systématiquement interprétées : elles construisent et définissent le personnage autant qu'elles sont le fruit du contexte dans lequel la châtelaine évolue. Champ d'expérience et d'investigation ouvert, constamment renouvelé, jamais l'intime ne se limite aux bornes nécessaires à toute étude scientifique, et c'est bien ce qui le rend passionnant.

Quelques pistes de réflexion

Le présent travail entend réévaluer l'éducation et la culture des femmes de la petite noblesse provinciale au XVIII^e siècle, au miroir de leurs ambitions. À quoi s'intéresse une châtelaine lettrée du XVIII^e siècle d'après les écrits de

62. Idée de Jean-François Chiantaretto, nous renvoyons à ses diverses publications.

63. LE GOFF Jacques, « Comment écrire une biographie historique aujourd'hui ? », *Le Débat*, n° 54, 1989/2, p. 48-53.

M^{me} de Marans? Où M^{me} de Marans puise-t-elle ses idées? Elle expose souvent deux points de vue contradictoires qui sont ses hésitations et ses doutes, confronte des arguments contraires, s'abreuve à différentes sources : à quelle articulation des savoirs à sa disposition procède M^{me} de Marans? À quoi peut lui servir de noter ce qu'elle sait et pense? À ces interrogations de départ s'ajoutent celles propres au chercheur, qui s'attaque à des documents qui ne lui sont pas destinés : comment trouver un fil directeur à des idées fluctuantes, parfois anodines et posées là car elles y sont « aussi bien qu'ailleurs⁶⁴ », parfois essentielles dans la construction identitaire de l'auteur, et qui guident sa vie?

Les réponses à ces interrogations s'articulent autour de trois grands pôles de réflexion.

Le premier concerne les outils d'appropriation du savoir de M^{me} de Marans. Comment a-t-elle acquis les compétences nécessaires à la tenue d'un journal à l'écriture régulière et de qualité, au contenu varié? Son désir d'écrire assouvi suppose une bonne éducation et des connaissances éclectiques, autant qu'une conscience de leur intérêt, et, pourquoi pas, un besoin de reconnaissance. Les multiples voies et stratégies employées par les femmes hors du monde urbain, tout en mobilisant parfois, pour faire venir à elles les savoirs, sont les outils grâce auxquels elle peut agir sur son identité.

Un second pôle est centré sur les valeurs de M^{me} de Marans : qu'est-ce qui la motive? Ses choix de réflexion répondent-ils à son éducation, à son milieu culturel et social, à son statut de femme? Le bagage de M^{me} de Marans est un mélange composite, forgé au fil des ans; cet agrégat de savoirs et de centres d'intérêt répond aux diverses ambitions de la châtelaine, spirituelles, sociales et politiques, c'est ainsi qu'elle façonne son personnage de femme qui sait.

Être et savoir sont donc les enjeux de l'écriture de M^{me} de Marans, et la délicate interprétation des ambitions maransiennes est au cœur de la troisième partie. Diffuser de soi une image de femme lettrée par l'appropriation de la culture du temps, de savoirs dits masculins, et par une prise de position en faveur des femmes, est la principale ambition de la diariste. Cela fait d'elle un personnage original, non seulement relais de la culture des Lumières, mais actrice à part entière. Or cet engagement n'empêche pas M^{me} de Marans d'être une châtelaine « normale », qui se heurte comme les autres aux banals écueils du quotidien, c'est bien ce qui en fait un observatoire attirant pour qui s'intéresse à l'univers culturel des femmes au château.

64. *Mémorial*, p. vi.

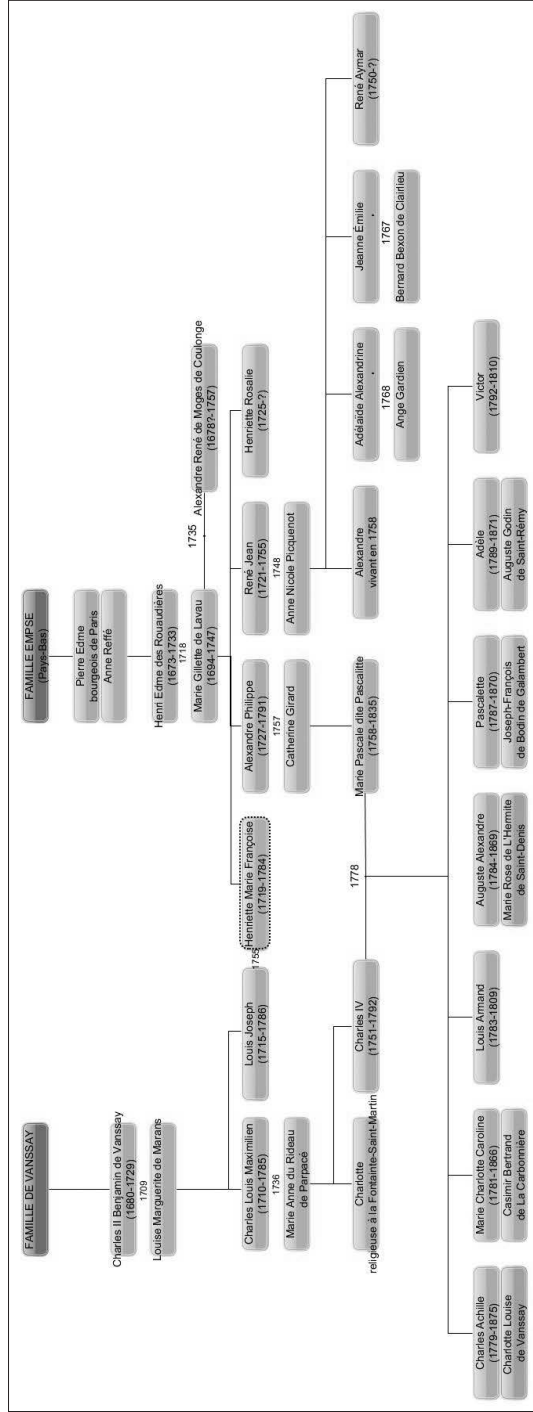
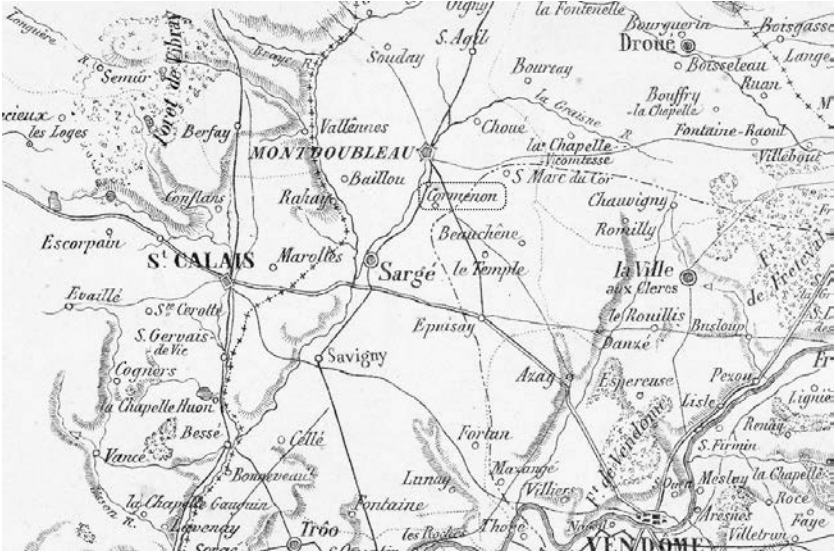


FIGURE 1 — Généalogie de la famille Edme-Vanssay.



CARTE 1 – Le Bas-Vendômois de M^{me} de Marans. Extrait de la carte Le Vendômois ancien et moderne (source : Auguste BRY [lith.], BnF Cartes et plans, GE D-18017, Paris, 1849).